

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 22 (1976)
Heft: 1

Rubrik: Lecteurs - rédacteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lecteurs - Rédacteurs

Madame la Directrice,

Je me permets de vous écrire (étant Suisse) au sujet du « Messenger Suisse », j'ai été surprise très désagréablement par le film « le Saisonnier » passé à la Porte de la Suisse dernièrement et j'approuve l'article de Madame Nizzola *entièrement*, car vraiment en plein Paris on ne peut qu'avoir une bien triste opinion de notre Suisse en voyant ce film !
Mes respectueuses salutations.

Renée CLERC
102 rue Réaumur
75002 PARIS

Madame la Directrice du Messenger Suisse

Français, époux d'une Suisse, peut-être me trouverez-vous non autorisé à commenter un article paru dans votre revue, que je lis avec intérêt régulièrement ; je vous demanderai cependant de bien vouloir excuser mon intervention.

Le texte qui a attiré mon attention, signé G. NIZZOLA figure dans votre numéro de Juillet-Août derniers sous la rubrique « Courrier de nos Lecteurs » et vise un film ayant pour titre « LE SAISONNIER ».

Selon le rédacteur de l'article précité le film en cause décrit d'une façon plutôt défavorable et tendancieuse l'hospitalité accordée par la SUISSE aux étrangers travaillant dans ce pays. Je dois tout d'abord préciser que je n'ai pas vu le film en question et par suite je ne me permets pas de juger de sa valeur.

Par contre, depuis plus de 25 ans je passe chaque année mes vacances en SUISSE et, de par mes attaches familiales j'ai été conduit à m'intéresser vraisemblablement davantage à ce pays (que j'ai beaucoup sillonné au cours des ans) que ne le font généralement les simples touristes étrangers.

Je crois donc devoir déclarer que je n'ai jamais constaté de discrimination de genre « raciste » de la part des Suisses vis-à-vis des étrangers (travailleurs ou autres) séjournant chez

eux, que ce soit à propos de l'habitat (je n'ai jamais rencontré de « Bidonville » abritant une collectivité de travailleurs étrangers par exemple), des transports ou des hôpitaux, etc... En résumé je trouve l'hospitalité helvétique généralement « très confortable » pour ceux qui en bénéficient, quels qu'ils soient.

Pour conclure, je crois rejoindre la pensée de l'auteur de l'article dans le propos suivant :

« d'une manière générale il ne paraît pas opportun, surtout dans la période actuelle de contestations généralisées et parfois malveillantes, qu'un organisme national (quelque soit d'ailleurs sa nationalité) se charge de diffuser à l'étranger un film (ou autre information) susceptible d'être mal interprété par des personnes qui, tout en étant de bonne foi, peuvent être insuffisamment averties ou plus simplement à la recherche de l'occasion de donner « bonne conscience » à eux-mêmes ou à leur pays.

J'ai peut-être été un peu long dans mes commentaires ; je m'en excuse également et je vous laisse le soin de juger de leur intérêt.

Croyez, Madame la Directrice, à l'assurance de mes sentiments distingués.

L. CH. ASSEAU
81, rue de l'Abbé Groult
75015 PARIS

**

Messieurs,

C'est avec plaisir que je reçois « Le Messenger Suisse » que vous avez la bonté de m'envoyer chaque mois, ce dont je vous remercie.

Je viens de lire dans le numéro de juin l'appel aux religieuses pour qu'elles se manifestent... C'est donc la raison de cette lettre.

Entrée dans la Congrégation des Sœurs de Charité Dominicaines de la Présentation en 1950, je n'ai jamais eu l'occasion de rencontrer les colonies suisses en France, que ce soit à Paris où je suis restée quinze ans, soit à Tours où je suis de nouveau depuis deux ans et demi. Par

contre, je suis retournée plusieurs fois en Suisse, j'ai été m'y reposer aux Sciernes d'Albeuve avant d'y travailler moi-même au Préventorium du Rosaire.

Mes activités m'ont toujours gardée en relation avec les jeunes, en particulier dans les foyers d'étudiantes ou de jeunes travailleuses. Lorsque j'étais moi-même responsable d'une de ces maisons, je demandais régulièrement à la Frauenzentrale de Lucerne, de nous envoyer des « volontaires » qui nous apportaient un peu d'air du pays.

A vrai dire, avant d'être Suisse de l'étranger en France, je l'étais déjà, étant née et ayant fait mes études à Bruxelles. Mon père qui a maintenant 85 ans et s'est retiré à Meggen (Lucerne) fut en son temps co-fondateur de la Maison Suisse de Bruxelles.

Je dois reconnaître, à ma honte, que j'ignore s'il y a des Suisses à Tours mais si tel était leur désir, je serais heureuse de les rencontrer.

En espérant, par ces quelques lignes avoir répondu à votre souhait, je vous prie de recevoir, Messieurs, mes salutations les meilleures.

Sr. Denise KEEL
15, quai Portillon
37100 TOURS

**

Ma Sœur,

Je suis persuadée que votre appel sera entendu car l'arr. consulaire de Nantes dont vous dépendez comprend des Sociétés Suisses très actives. Votre lettre me touche d'autant plus qu'en 1938, j'ai passé quelques semaines de repos au Rosaire de Ste Albeuve.

Que de souvenirs !

N.S.

**

Monsieur le rédacteur,

Me voici bien embarrassée d'avoir à m'adresser à « La Rédaction » sans même savoir s'il s'agit d'une ou de plusieurs personnes ? au masculin ou au féminin ?...

Bref, il me faut prendre contact avec mes chers compatriotes pour répondre au « bref appel » lu en page 13 du « Messenger suisse » (de juin dernier il me semble).

Tout d'abord un grand merci pour ce sympathique « Messenger Suisse » qui m'est envoyé gracieusement chaque

fois que « la Rédaction » le juge utile. Je le parcours avec intérêt : hélas ! ma mémoire me trahit et j'oublie presque aussitôt.

De même, ma santé déficiente m'a empêché de répondre à un autre appel du « Messenger » demandant des visiteurs pour l'hôpital suisse.

J'arrive tout juste à visiter 2 ou 3 personnes âgées de Sucy.

Mais, j'ai oublié de me présenter : Fernande Oser, née le 17 juillet 1914, d'un père alsacien *naturalisé suisse* lors de son mariage avec une Suisse.

Entrée au Carmel à Lons-le-Saumier le 13 juin 1933. De là dirigée dans une congrégation enseignante au début de 1934. Depuis j'ai toujours vécu à Sucy-en-Brie (94370) *sauf* 4 années de maladie en Suisse 1942-46.

Ma congrégation m'a fait étudier et enseigner le dessin et la peinture. Faute de santé, me voici maintenant à la « retraite anticipée ». Ce qui signifie que j'ai *enfin* la possibilité d'un peu de travail personnel en peinture. Même, en février dernier, j'ai eu la joie de découvrir l'atelier de lithographie du musée de St Maur et je m'y rends pour étudier cette technique passionnante.

Je n'ai pas encore eu la possibilité d'exposer et de *vendre* mes 1^{ères} œuvres cependant, c'est bien *le but visé* pour secourir notre mission du Togo (dispensaire, crèche, étude secondaire) et surtout celle d'Amérique latine à Médélin qui languit dans la plus atroce misère.

Voilà ma vie résumée. Non, il me faut ajouter ceci : chaque année un médecin m'envoie en Corse dans une petite maison de « retraite » pour personnes âgées à Vico. C'est de là que je vous écris en ce beau jour de fête nationale suisse (que je n'oublie jamais). J'ai d'ailleurs gardé *unique-ment* ma nationalité d'origine.

Ma « gazette » est terminée : veuillez en excuser la forme si dépourvue de tout protocole à commencer par le format du papier (je n'en n'avais pas d'autre et ne voulais pas retarder davantage ce message *ultra cordial* à mes chers compatriotes du Messenger Suisse

Lesquels je prie d'agréer mes sentiments les meilleurs en guise de salutation.

Fernande OSER

Mon adresse habituelle :

Institution du Petit-Val
94370 SUCY-en-BRIE

(Merci chère lectrice pour votre lettre qui ne manquera pas d'intéresser nos lecteurs.

Savez-vous qu'il existe à Erbalunga une abbaye bénédictine avec hôtellerie.)

N.S.

**

Roubaix, le 10-11-75.

Madame,

Je profite de la fin de l'année pour vous remercier de votre petit mot et de l'insigne du 1^{er} Août, ce qui m'a fait un très grand plaisir. Je vous renouvelle ma reconnaissance pour la fidélité à me faire parvenir le Messenger qui est mon seul lien avec ma chère patrie que j'aime tant.

Plutôt que la publication de ma lettre j'ai été heureuse de trouver la réponse à mes objections.

Je constate dans le N° 9 que le Conseil des Etats en la personne de M. Hurlimann a pris conscience du danger que fait courir au pays la baisse effrayante de la natalité. A mon avis il s'agit là d'un très très grave danger pour l'avenir du Pays. Les Suisses en sont-ils vraiment conscients ? Il y a plusieurs années, je lisais dans ce qui était encore le Messenger Consulaire « Le Valais se dépeuple » un des Cantons à voir les familles les plus nombreuses cela fait réfléchir !... La baisse de la natalité est souvent la hausse de l'immoralité !

Pour ce qui concerne le vote des Suisses de l'Etranger, n'ayant aucun contact avec des Compatriotes qui me permettraient un échange de vue, je me suis référée au seul Messenger ce qui est un peu court il faut en convenir. La réponse m'est donnée dans le N° 7-8 par M. Jean H. Gilliéron ; il est évident que dans ma crainte exagérée je n'ai pas suffisamment pris conscience des Droits civiques de mes Compatriotes je ne voudrais à aucun prix les en priver : s'il faut croire l'article de M. Gilliéron imprimé en gras peut être à mon intention (je l'en remercie) il y en aura bien peu à y participer. Quoi d'étonnant si les restés aux pays sont si négligents à remplir ce devoir. Le Responsable ferait bien d'imiter Schaffhouse d'y aller de leur petite amende, tant pis pour les négligents et tant mieux pour l'Etat !...

Bien qu'il soit encore un peu tôt, vous me permettez Madame de vous présenter mes vœux pour les fêtes de fin d'année. Veuillez les présenter à M. l'Ambassadeur, à Madame, ainsi qu'à tous vos collaborateurs. Pour vous même, Madame, mes vœux de bonheur et de santé.

Marie-Th. Ratabouille.

Madame,

C'est avec plaisir que je lis votre Revue Mensuelle qui nous apporte toujours des nouvelles intéressantes. J'ai lu et relu l'article de G. NIZZOLA paru dans le N° 7-8 Juillet — Août 1975 page 25.

J'ai été à la fois très frappée et outrée qu'on ait permis de projeter à la PORTE DE LA SUISSE, Rue Scribe, un film critiquant injustement et d'une façon révoltante l'hospitalité suisse. Je partage entièrement l'indignation de G. NIZZOLA.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments très distingués.

Madame A. CEKO.

La présentation du film « le Saisonnier » a suscité quelques remous, surtout nous semble-t-il auprès des lectrices. La réponse de M. Chesseau nous semble très judicieuse. Pro Helvetia aura très certainement eu d'autres réactions qui l'appelleront à sélectionner de plus près le choix des films suisses diffusés à l'étranger.

La Rédaction.

Suisses de France

*Industriels,
commerçants,
sociétés*

Le Messenger Suisse

est le support idéal pour vous faire connaître auprès d'un public hautement sélectionné. Soucieux de faire bénéficier toutes entreprises — tant suisses que françaises — de ses avantages, LE MESSAGER SUISSE offre la possibilité d'insérer votre publicité et vos communiqués.

:-

Pour tous renseignements, s'adresser à la Rédaction du **Messenger Suisse à Paris — 17 bis, quai Voltaire — Tél. : 261.22.75 et 548.56.33.**